

NOTE
SUR LES CRABES D'EAU DOUCE DE MADAGASCAR,
Par M. ALPH. MILNE EDWARDS.

Les Crabes d'eau douce se trouvent dans toutes les régions du globe, mais leurs formes varient beaucoup suivant qu'ils appartiennent, d'une part à l'Amérique, d'autre part à l'Europe, à l'Afrique ou à l'Asie. Le premier de ces continents est habité par les Boscies et les Epilobocères; dans l'ancien monde, on ne rencontre que des Thelphuses et des Parathelphuses. Leur nombre est très-considérable et s'augmente tous les jours à la suite des recherches faites dans les parties peu connues de l'Asie et de l'Afrique. La répartition géographique de ces Crabes paraît très-limitée, et chaque bassin nourrit, pour ainsi dire, son espèce ou ses espèces propres, qui ne voyagent pas et ne paraissent pas se mêler entre elles. Le nombre des Thelphuses proprement dites, qui ont été décrites, atteint presque cinquante; à Madagascar on n'en avait signalé qu'une seule, envoyée au Muséum de Paris par Goudot, et décrite par M. Milne Edwards, sous le nom de *Thelphusa Goudoti* (1).

Les recherches de M. Alf. Grandidier nous ont fait connaître deux autres espèces de Crabes d'eau douce, l'une appartenant aussi au genre Thelphuse, l'autre s'en rapprochant, mais devant rentrer dans un autre groupe générique. J'indiquerai d'abord les caractères de la Thelphuse.

THELPHUSA MADAGASCARIENSIS, NOV. SP.

La carapace est beaucoup plus étroite que celle du *Thelphusa Goudoti*, et les régions branchiales antérieures sont beaucoup moins renflées; sous ce rapport, elle ressemble davantage à celle du *T. denticulata* et du *T. Larnaudii*.

Le long des bords latéraux on remarque de petites crêtes qui se dirigent transversalement et un peu obliquement en arrière. Les crêtes postfrontales sont assez nettement indiquées, mais elles sont interrompues sur la ligne médiane. Le front est bordé d'une rangée de fines granulations qui se continuent sur le bord

(1) Milne Edwards, *Mélanges carcinologiques*, p. 178. — Alph. Milne Edwards, *Nouvelles Archives du Muséum* (mémoires), t. V, p. 172.

orbitaire supérieur. Quelques granulations analogues se voient un peu en arrière, mais elles ne s'étendent même pas jusqu'aux crêtes postfrontales. Les bords latéraux antérieurs sont peu épais, limités par une petite crête granulée comme le front. La dent épibranchiale est plus petite que l'angle orbitaire externe.

Les pattes antérieures sont lisses, les doigts des pinces se touchent dans toute leur longueur. L'avant-bras porte en dedans deux épines, l'une supérieure, très-forte, l'autre inférieure, de moitié plus petite. Le bras est entièrement caché par la carapace, ce qui n'a pas lieu chez le *Thelphusa Goudoti*; son bord antérieur est armé de quelques tubercules pointus. Les pattes ambulatories sont longues, terminées par un doigt très-grêle et portant sur ses angles quatre rangées d'épines.

Longueur de la carapace, 0^m,030; largeur, 0^m,039.

Si l'on a égard à la disposition des crêtes postfrontales et à celle des bords latéro-antérieurs, on voit que notre espèce nouvelle doit se ranger à côté des *Thelphusa Leschenaulti*, *Larnaudii* et *denticulata*; elle diffère de la première par les rugosités de son bord antéro-latéral, et elle se distingue des deux autres par son front plus élargi et par le développement beaucoup plus considérable de la dent épibranchiale.

Cette espèce a été recueillie sur la route de Bombétok à Tananarive, sur le bord de petits torrents.

HYDROTHELPHUSA, nov. gen.

Ce genre est très-voisin des *Thelphuses*. Ses pattes mâchoires externes, ses antennes, son abdomen, présentent les mêmes caractères généraux, mais il se distingue nettement par sa carapace peu élargie, aplatie, presque quadrilatère, par le faible développement des régions épibranchiales, par son front qui s'avance beaucoup et presque horizontalement.

HYDROTHELPHUSA AGILIS, nov. sp.

La carapace de cette espèce est à peine plus large que longue et peu resserrée dans sa moitié postérieure; elle est lisse en dessus, si ce n'est vers les bords latéraux, où elle devient rugueuse et granuleuse. Chez le mâle, que j'ai sous les yeux, toute la partie supérieure des régions branchiales et de la région cardiaque

postérieure porte des poils très-courts, coniques, roides et espacés, de façon à ne pas cacher le test qui est au-dessous. Sur la femelle ces poils n'existent pas, mais peut-être leur absence était-elle accidentelle. Les sillons branchio-cardiaques sont très-écartés l'un de l'autre, de façon que les régions cardiaque et gastrique n'ont pas l'aspect cordiforme qu'elles présentent chez les *Thelphuses*. Les crêtes postfrontales sont nettement marquées et interrompues. Le front est lamelleux, largement échancré au milieu ; il ne se recourbe pas en bas, mais s'avance horizontalement ; son bord est garni d'une rangée de granulations bien visibles et régulières. Les orbites sont grandes, non échancrées en dessus et terminées en dehors par un angle très-aigu et dirigé presque directement en avant. Leur bord inférieur est crénelé. Les bords latéro-antérieurs sont minces et très-courts ; ils sont armés d'une dent épibranchiale forte et séparée de l'angle orbitaire par un espace assez considérable. Les bords latéro-postérieurs sont grands et peu obliques. Les régions ptérygostomiennes portent quelques granulations.

Les pattes antérieures du mâle sont subégales et de grosseur médiocre. Les doigts de la pince sont peu écartés entre eux et faiblement dentés ; la main est lisse sur toutes les faces ; l'avant-bras est armé de deux épines comme chez la plupart des *Thelphuses*. Le bord antérieur du bras est spinuleux. Les pattes ambulatoires sont longues, fortes et terminées par un doigt garni de quatre rangées de petites épines.

Dimensions du mâle :

Longueur de la carapace, 0^m,041 ; largeur, 0^m,050. Distance entre les angles orbitaires externes, 0^m,036. Largeur de la carapace au-dessus des pattes de la troisième paire, 0^m,044. Dimensions totales de l'animal, les pattes étendues, 0^m,18.

Dimensions de la femelle :

Longueur de la carapace, 0^m,046 ; largeur, 0^m,054. Distance entre les angles orbitaires externes, 0^m,037.

Cette espèce, de même que la précédente, a été prise sur la route de Bombétok à Tananarive.